

## CODE DE CONDUITE ÉTHIQUE

### PRATIQUES COMMERCIALES ÉQUITABLES

- Toutes les activités sont menées d'une manière éthique, honnête et responsable.
- Pomceg Electronics respecte les lois et conventions nationales et internationales, en intégrant sa chaîne de valeur dans cet engagement.
- Nous sommes présents sur les marchés de manière équitable et transparente, en respectant la législation en vigueur dans chacun des pays où nous sommes présents.
- Nous rejetons toute forme de corruption, de fraude, de pots-de-vin, de blanchiment d'argent et de pratiques anticoncurrentielles.

### ENVIRONNEMENT

- Toutes les activités sont menées de la manière la plus respectueuse envers l'environnement, en favorisant la gestion durable des ressources naturelles.
- Les personnes qui travaillent sont conscientes de leurs responsabilités en matière de protection de l'environnement, notamment par le biais de :
  - L'application de pratiques de réutilisation, de réduction et de recyclage dans les différentes étapes du processus de production.
  - Contrôle de la consommation d'énergie.

### PRATIQUES DE TRAVAIL ET DROITS DE L'HOMME

- L'entreprise promeut et entretient une culture de respect et d'égalité d'opportunités.
  - Aucun employé ne fera l'objet d'une discrimination fondée sur le sexe, la religion, la race, l'origine ethnique ou la nationalité, la culture, le groupe social, le handicap ou la maladie, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge ou les opinions politiques.
  - L'entreprise :
    - Ne tolère pas le travail forcé ou le harcèlement au travail.
    - Fournit à ses travailleurs une compensation économique équitable, conformément à la législation en vigueur.
    - N'embauche pas de personnes dont l'âge est inférieur à l'âge minimum légalement reconnu.
    - Reconnaît le droit de ses travailleurs à la libre association et à la négociation collective.
-

- 
- Conformément à la loi organique sur la protection des données, les informations et les données personnelles de ses travailleurs ne seront utilisées qu'à des fins professionnelles.
  - Les heures de travail hebdomadaires et les heures supplémentaires ne dépassent pas la limite légale établie. Les heures supplémentaires sont volontaires et payées conformément à la loi.

### **PROMOUVOIR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ SUR LE LIEU DE TRAVAIL**

- L'entreprise est fermement engagée en faveur de la sécurité des personnes et veille à ce que tous ses employés effectuent leurs tâches dans des lieux sûrs et sains.
- L'entreprise va au-delà du simple respect de la législation en vigueur en matière de prévention des risques professionnels contribue à améliorer la santé de ses employés par la promotion de modes de vie sains.

### **LA CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS ET LA PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET INDUSTRIELLE**

- L'entreprise s'engage à respecter les droits de propriété intellectuelle et industrielle de ses clients et à protéger les informations et les connaissances acquises, en assurant leur confidentialité par le biais d'accords de confidentialité signés.
- En aucun cas, nous ne dupliquons, reproduisons ou faisons un usage inapproprié d'informations qui ne sont pas la propriété de l'entreprise.

### **LES RELATIONS AVEC LES CLIENTS**

- L'entreprise s'engage à maintenir le niveau d'exigence le plus élevé pour assurer la satisfaction de ses clients.
  - Les relations avec ses clients sont fondées sur le respect et l'honnêteté :
    - La concurrence sur le marché est loyale et nous n'admettons en aucun cas un comportement trompeur, frauduleux, malveillant ou prêtant à confusion.
    - Le rejet de la transmission induite d'informations à des clients concurrents ou la violation de la confidentialité dont bénéficient ses propriétaires légitimes.
    - Les contrats et les communications avec nos clients sont clairs, conformément à la réglementation en vigueur, sans recourir à des pratiques frauduleuses ou, d'une quelconque autre manière, incorrectes.
    - La fourniture à ses clients des informations précises et opportunes sur tout aspects pertinent liés à ses produits.
-